

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1668

Artikel: Un scandale peut en cacher un autre
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un scandale peut en cacher un autre

L'agglomération genevoise déborde les limites de la ville. Doublons et conflits de pouvoir entravent le développement d'une véritable région urbaine au service de ses habitants.

Un bâtiment de sept étages à la rue du Stand à Genève, certifié en bon état, est acheté 31 millions de francs en octobre 2003 par le législatif de la Ville de Genève, sur proposition de son exécutif. Un bâtiment déclaré pour une valeur de 16 millions au Registre foncier un mois plus tôt par son propriétaire, l'Union bancaire privée, et dont on découvre, un jour après son achat, qu'il nécessite un million de travaux par étage.

Au-delà de cette affaire politico-financière qui occupe beaucoup et tardivement les médias et la justice, c'est la justification de l'existence même de la commune de Genève qui est en jeu.

La vraie ville de Genève compte 750 000 habitants et se développe entre Jura et Salève, Léman et Vuache, non seulement sur le territoire du canton éponyme, mais encore sur ceux du district de Nyon et des communes proches des départements français de l'Ain et de la Haute Savoie. Un territoire urbain traversé par de nombreuses frontières plus ou moins marquées, nationales, régionales, cantonales, départementales et communales, soumis à de multiples autorités qui leur sont liées, agissant en ordre séparé et superposé.

Dans un tel capharnaüm, la multiplicité des pouvoirs c'est aussi leur dilution, et de la dilution à l'incompétence il n'y a souvent qu'un pas. A chaque entité, ses conseils législatifs et exécutifs, ses équipements - stade, piscine, théâtre... - ses services: d'urbanisme, des constructions, de police, de santé, etc. Conseils, équipements, services, imbus de leur pseudo-importance et souvent en concurrence.

Lorsque récemment le magistrat responsable de la culture de la Ville de Genève a proposé de supprimer la subvention au théâtre de Carouge, sous prétexte que la ville voisine était suffisamment riche pour se débrouiller toute seule, cela a donné lieu dans la presse à

un débat de chiffonniers entre deux représentants des exécutifs communaux concernés, chacun reprochant à l'autre... ses richesses!

L'affaire du bâtiment de la rue du Stand n'est pas conjoncturelle. Elle révèle un mal structurel, l'existence d'un tissu de relations de pouvoir plus au service d'un clientélisme politique de gauche comme de droite, qu'à celui d'une démocratie avancée.

Genève n'est pas la seule ville suisse à devoir affronter un tel problème. Lausanne et Fribourg, villes moyennes, souffrent d'un mal proche en tant que communes d'origine d'agglomérations dont les extensions successives et les régions qu'elles polarisent, s'étendent progressivement sur le territoire d'autres communes. Genève est une ville sans région, un canton-ville, où les communes ont moins de compétences qu'ailleurs en Suisse, ce qui devrait faciliter la recherche de solutions.

Dans les années trente, la fusion de la commune de Genève avec quatre communes contiguës - Eaux-Vives, Plainpalais, Pâquis et Petit-Saconnex, Carouge avait refusé de participer à l'opération - était justifiée par le développement de la ville bien au-delà des limites communales. Or aujourd'hui le dossier de l'organisation de l'agglomération est au point mort.

Ne faudrait-il pas initier la formation d'une Communauté urbaine genevoise avec les communes françaises et vaudoises concernées? Engager un processus, coordonner les activités, notamment celles qui concernent immédiatement tout la ville: le transport des personnes, des marchandises, la santé publique et pourquoi pas la formation. Epurer progressivement les doublons en matière de services et d'entités politiques, rééquilibrer le tout par la constitution d'arrondissements. Un vrai programme politique!

dm

Familles je vous hais, familles je vous aime

Éclatée, recomposée, monoparentale ou traditionnelle, la famille se trouve souvent au cœur des revendications politiques. La réalité familiale reste pourtant en friche: les études qui permettent de la saisir font cruellement défaut en Suisse. A ce titre, le dernier ouvrage de la collection *Savoir suisse* constitue une mine de renseignements.

Le vocabulaire économique décrit la perte de vitesse du modèle traditionnel: la privatisation de la famille et l'individualisme familial sont en marche. Avec une augmentation du nombre des divorces et une baisse de la fécondité. Mais, ces comportements ne sonnent pas pour autant le glas des valeurs traditionnelles: fidélité et pérennité ont encore le vent en poupe dans les ménages même si ces refrains du passé n'ont plus la cote dans les médias.

La famille suisse est avant tout diverse. Les couples et les relations à l'enfant s'inscrivent dans plusieurs modèles, sans que l'on puisse obtenir une hiérarchie entre les différentes catégories. Les familles «Bastion», «Compagnonnage» et «Cocon» sont renvoyées dos à dos. Une constante s'impose toutefois: la famille suisse reste très inégalitaire. Si la balance est encore équilibrée jusqu'à l'arrivée du premier enfant, la femme assume dès cet instant l'essentiel des tâches domestiques. Le travail à temps partiel est une réalité très massivement féminine (à 83%). Les auteurs attribuent ce constat un peu déprimant à «l'organisation bimodale du travail dans le capitalisme contemporain». On ne peut pourtant pas dire que la Suisse sorte la tête haute des comparaisons européennes en la matière: la réalisation de l'égalité des sexes passe aussi par des actions politiques, à moins bien sûr de sacrifier cet objectif sur l'autel des valeurs familiales.

On réussit son couple comme sa carrière: ces attentes parfois excessives conduisent à une attente croissante des familles à l'égard de l'Etat. Chaque parti paraît avoir mis la politique en faveur des familles en tête de ses préoccupations électorales. La course aux crèches et aux rabais fiscaux est lancée. Mais, le débat institutionnel est à la peine. La solution passe peut être aussi par une redéfinition des institutions familiales: dans ce domaine, le droit n'est pas à la remorque de l'évolution sociale, mais il structure notre société. Le Parlement a encore récemment facilité le divorce: une décision passée inaperçue et qui se répercutera pourtant encore longtemps sur le modèle familial suisse. ad

Jean Kellerhals et Eric Widmer, *Familles en Suisse: Les nouveaux liens*. PPUR, Coll. *Le savoir suisse*, 2005.